

## Compte rendu du Conseil municipal du 27 Juin convoqué le 17/06/2019

**Présents** : M. Malhappe, C. Huet, E. Mascret, , P. Quentin, S. Lamouille, D Ferrandin, P. Avril, P. Boquet

**Absent excusé** : Monsieur L. Janvier ayant donné procuration à M. Malhappe,

**Absents** : Messieurs O. Barbey, D. Chauvin, C. Bourrat et Madame P. Maisonneuve

Céline HUET est nommée secrétaire de séance.

- 1) Le compte rendu de la séance du 11/04/2019 ainsi que le registre des délibérations sont acceptés et signés par l'ensemble des Conseillers.

- 2) Délibération pour inscription de chemins au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de randonnée (PDIPR)**

Les communes de La Chaussée d'Ivry-Gilles-Guainville souhaitent créer un circuit de randonnée pédestre, équestre et VTT inscrit au niveau national. Ce circuit de 33 kilomètres de chemins traverse différents types de végétations et points d'intérêt touristiques et est divisé en divers tronçons le rendant praticable par tous types de promeneurs.

Pour cela, une délibération est à prendre pour inscription de chemin au plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'Eure-et-Loir

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce projet.

- 3) Point sur l'Assainissement Non Collectif**

En 2004, la commune a opté pour l'assainissement non collectif. Actuellement, un contrôle des assainissements des administrés est en cours et un recensement classifié sera établi (A, B, C, D et E).

La commune veut être certaine que le choix fait en 2004 de l'assainissement non collectif reste d'actualité.

Après échanges, le conseil municipal souhaite rencontrer Madame Mesquita de l'Agence de l'Eau du bassin Seine Normandie pour faire l'analyse des possibilités sur la commune de Gilles courant septembre.

- 4) Convention de partenariat pour le chemin de la Noue**

Les travaux de réfection du chemin de la Noue votés au budget 2019 débuteront en septembre. L'entreprise Lusitano Ingénierie a été retenue comme AMO (Assistant à maîtrise d'ouvrage) et a établi le projet, les plans ainsi que le coût.

Le financement est partagé entre la commune de Mondreville, la CCPH (Communauté de communes du pays Houdanais) et la commune de Gilles.

Le montant des travaux HT est de :

- 60963€ pour la commune de Gilles (subventionné à hauteur de 20 000€)
- 32588€ pour Mondreville
- 46071€ pour la CCPH.

L'entreprise propose une option béton balayé pour les trottoirs dont le coût supplémentaire est de 3262,50€ pour la commune de Gilles.

Le conseil municipal accepte cette option à l'unanimité

- 5) Classement des terrains face à l'atelier municipal (Parcelle ZH 183 et ZH 13)**

Ces terrains appartiennent à deux administrés différents et sont constructibles (en zone Up) avec une obligation de mixité sociale pour partie.

Trois options sont possibles :

- a. Laisser les choses en l'état.
- b. Faire appel à un bailleur social. Monsieur le Maire a contacté le bailleur social « Eure et Loir Habitat » qui, après étude pourrait proposer d'acheter les 2 terrains pour 100 000€ et construire sept maisons en bordure des routes Impasse du Chanvre et Rue de la gare.
- c. Supprimer la caractéristique de mixité sociale comme il a été fait avec l'emplacement réservé n°1.

Le conseil municipal après échanges et discussion décide à l'unanimité de supprimer du PLU la zone de mixité sociale et autorise M le Maire à effectuer les démarches administratives nécessaires.

## 6) Questions diverses

Monsieur le Maire :

- Informe le conseil des travaux effectués par le SIAEP (syndicat des eaux) destinés à alimenter la commune de Guainville à partir du château d'eau du faîte en lieu et place du château d'eau de la Bête.
- Remercie l'ensemble des organisateurs de la fête du village pour leur engagement.
- Annonce que la fête nationale aura lieu le 13 juillet avec feu d'artifice le soir. Une invitation sera déposée dans votre boîte aux lettres, merci de vous inscrire.

## 7) Tour de table :

- P. Avril demande à ce que soit retracé le stop de la Grande rue et rebouchée la tranchée face propriété Vincent.
- D. Ferrandin souhaite l'achat de barrières de sécurité, signale une légère excavation dans la cour de l'école et propose que soit nettoyé le lavoir de la rue de la Correspondance.
- S. Lamouille signale un trou au niveau du pont en bois, près du Radon.
- E. Mascret se dit très choquée par l'incivilité d'une personne, lors de la Fête de Gilles, qui a contourné l'interdiction de circuler, perturbé les activités ludiques et altéré la sécurité des participants.
- C. Huet rend compte de la réunion du SIRP qui a effectué un appel d'offre pour renouveler son prestataire fourniture des repas scolaires. La décision retenue privilégie le bio et les circuits courts.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, monsieur le Maire remercie les participants et lève la séance à 22h 40